



## Ordre du jour du conseil municipal du mercredi 29 mars

### I. Actualités

### II. Adoption du procès-verbal de la séance du 09 mars 2023

### III. Questions soumises à l'approbation du Conseil Municipal

- III.1 FINANCES – Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2022 du Budget Principal
- III.2 FINANCES – Budget Primitif Ville 2023
- III.3 FINANCES – Vote des Taux d'imposition 2023
- III.4 FINANCES – Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2022 du Budget Annexe RABLV
- III.5 FINANCES – Budget Primitif Annexe Résidence Autonomie Les Belles Vues 2023
- III.6 FINANCES – Budget Primitif Annexe Assainissement 2023
- III.7 FINANCES – Attribution de subventions de fonctionnement et de projet aux associations, modalités de versement et autorisation de signature des conventions d'objectifs et de moyens entre la Commune et les associations bénéficiant d'une subvention annuelle en numéraire supérieure à 23 000€ - Exercice 2023
- III.8 FINANCES - Demande de remise gracieuse – Piscine – Mme D.
- III.9 CULTURE – Poursuite de la réforme tarifaire : application au secteur culturel pour l'inscription à l'Atelier 12 et au Conservatoire
- III.10 CULTURE – Modification du règlement intérieur de l'Atelier 12
- III.11 CULTURE – Modification du règlement intérieur du Conservatoire
- III.12 ÉDUCATION – Subvention du projet jardinage de l'école Ferdinand Buisson
- III.13 URBANISME – Entrée de la Ville de Houilles au capital de la Société Publique Locale Citallia & Désignation de ses représentants
- III.14 ESPACE PUBLIC – Mise en place du permis de végétaliser l'espace public

### IV. Relevé des décisions formalisées et non formalisées prises par le Maire (article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales)